

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 05/03/18	Dossier complet le : 12/04/18	N° d'enregistrement : F01118P0059

1. Intitulé du projet

Construction d'une nouvelle déchèterie située sur la commune de Gonesse

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SIGIDURS Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de Sar

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Bernard ANGELS, Président

RCS / SIRET

2	5	9	5	0	2	0	8	6	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1a) ICPE installations classées pour la protection de l'environnement Arrêté du 26 mars 2012 rubrique 2710-1 (déchets non dangereux) et 2710-2 (déchets dangereux)	- seuil déchets non dangereux : > 600 m3 (rubrique 2710-1) Estimation du volume maximum de déchets accueillis à un instant t : 895 m3 - seuil déchets dangereux : > 7 tonnes (rubrique 2710-2) Estimation des quantités maximums de déchets accueillis à un instant t : 14 tonnes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une nouvelle déchèterie située sur la commune de Gonesse, en substitution de la déchèterie existante. Une déchèterie est un lieu d'accueil et de tri, permettant aux usagers de déposer les déchets encombrants, les déchets végétaux et les déchets spéciaux ou toxiques dans des conteneurs et bennes spécifiques. C'est un espace clos, aménagé, propre, gardienné, ouvert à horaires fixes, où sont apportés des déchets triés préalablement par les usagers. Les ordures ménagères brutes ne sont pas acceptées. Après un stockage transitoire, ces déchets sont valorisés dans des filières adaptées ou éliminés dans des installations destinées à les recevoir.

Ce type d'équipement répond principalement aux objectifs suivants : permettre aux usagers d'évacuer leurs déchets encombrants et toxiques, dans des bonnes conditions ; limiter la multiplication des dépôts sauvages ; économiser les matières premières.

C'est un équipement de proximité, qui constitue un maillon complémentaire aux autres services d'élimination des déchets. Pour couvrir l'ensemble de son territoire, le Sigidurs dispose actuellement d'un réseau de 4 déchèteries. Le syndicat a également conclu des conventions avec d'autres collectivités pour l'utilisation de déchèteries limitrophes.

4.2 Objectifs du projet

Une déchèterie est déjà existante sur la commune de Gonesse, située au 1 rue Gay Lussac.

Construite sur un terrain de 2 500 m², sa configuration rend la déchèterie peu évolutive et ne permet pas de mettre de nouvelles filières de tri en place comme celles des déchets de mobilier, des bouteilles de gaz, du plâtre, ni de créer une zone dédiée au réemploi pour les déchets apportés qui pourraient avoir une seconde vie en raison de leur bon état. De plus, la zone dédiée aux apports des usagers est très étroite, ce qui rend leurs déplacements sur le site difficile aux périodes de forte affluence. En raison de l'implantation actuelle de la déchèterie, au plein cœur de la zone d'activités de La Grande Couture, une extension de l'équipement n'est pas possible. La nouvelle déchèterie, implantée sur la parcelle ZR297 de 12 700 m², située également dans la ZAC de la Patte d'Oie disposera des caractéristiques suivantes :

- un caractère innovant, avec la création d'un équipement public de gestion des déchets privilégiant la réparation et la réutilisation, puis le recyclage, puis la valorisation et l'élimination en dernier lieu ;
- un dimensionnement et une modularité confortable en terme de dépôt, fluide pour l'utilisateur, capable d'évoluer, afin d'accueillir et de séparer en vue de leur recyclage l'ensemble des déchets des filières connues, et demain ceux des nouvelles filières à venir ;
- une approche du lien social dans le cadre de partenariats qui seront développés avec l'Economie Sociale et solidaire.

Ce projet s'inscrit véritablement dans la politique d'économie circulaire, figurant dans la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Ce projet permettra également de requalifier un site laissé à l'abandon, à l'entrée de la zone d'activités.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus sur une durée estimée de 6 mois, seront séquencés en 5 phases :

phase 1 : préparation du terrain

phase 2 : terrassement - VRD

phase 3 : construction des bâtiments

phase 4 : aménagements extérieurs et espaces verts

Phase 5 : livraison des équipements divers

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle déchèterie, est destinée à accueillir les usagers pour le dépôt de leurs déchets en apport volontaire avec différents espaces :

- zone de réemploi : dépôt des objets et matériaux pouvant être réutilisés ;
- zone de dépôt avec des bennes : 1 benne carton, 2 bennes ferraille, 1 benne DEA (déchets d'équipements et d'ameublement) et une benne couverte pneus ;
- zone de dépôt en casiers pour les déchets verts, les gravats, le tout venant Non Incinérable ;
- zone de dépôt avec conteneurs pour le verre, les emballages et les papiers, les huiles minérales et végétales, les textiles ;
- locaux fermés pour les déchets dangereux, les ampoules, les batteries, les piles et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Les usagers sont munis d'une carte d'accès, demandée préalablement auprès des services du Sigidurs.

Les fréquentations attendues sur cet équipement sont les suivantes :

- Fréquentation horaire maximum : 53 visites/heure ;

- Durée de séjour sur site 10 min ;

- Nombre d'usagers en simultané sur le site : 17 personnes.

Ces estimations ont été établies à partir des données 2017 de la déchèterie de Sarcelles, équipement le plus fréquenté du réseau du Sigidurs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- ICPE
- DUP
- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie totale de la parcelle :	12 700 m ²
surfaces estimées du projet :	
- voirie d'accès :	2 300 m ²
- bâtiment :	400 m ²
- zones de réemploi et de dépôt :	3 000 m ²
- zone de circulation :	3 000 m ²
- espaces verts:	4 000 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

1 rue Berthelot
95000 GONESSE
parcelle ZR297

Coordonnées géographiques¹Long. 4 8° 5 9' 0 4 " 3 Lat. 2 ° 2 7' 3 4 " 6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

*Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6*4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PEB Aéroport Roissy Charles de Gaulle. Ce projet ne comportant pas de logement, il n'est pas impacté par le PEB.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Mouvements de terrain approuvé le 13 mai 2004. Ce projet n'est pas situé dans une zone concernée par le PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cette installation nécessitera des apports de matériaux pour la réalisation des voies de circulation, des bâtiments et des espaces verts (terre végétale). L'utilisation de matériaux issus du recyclage seront favorisés (utilisation de mâchefers pour les sous couches de voiries, ...).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se situe dans un secteur urbanisé, autrefois occupé par le restaurant inter- entreprises de la zone d'activités. Le projet envisagé n'est donc pas consommateur d'espaces agricoles ou d'espaces verts. La parcelle est à l'état d'abandon, encombrée de gravats et débris divers issus de la démolition des bâtiments liés à l'activité mentionnée ci-dessus. A l'exception de 3 arbres remarquables qui seront conservés dans le cadre du projet de déchèterie, une végétation sauvage, ne présentant pas un intérêt particulier, s'est développée sur ce terrain en friche.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gonesse est classée en zone 1 (très faible) pour lesquelles il n'y a pas de prescription parasismique particulière pour les ouvrages à "risque normal".
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les utilisateurs se déplacent essentiellement en voitures et véhicules utilitaires. La fréquentation au niveau de l'actuelle déchèterie de Gonesse est de l'ordre de 32 000 passages par an (2017). La future déchèterie sera desservie par les mêmes voies d'accès que l'équipement actuel. Il a été estimé que les fréquentations augmenteraient de 30% sur la nouvelle déchèterie. Le surcroît de trafic généré par le projet aura peu d'impact sur le trafic actuel.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone d'activités avec des voies de circulations (routes départementales 970 et 84), classées en catégories 3. L'ambiance sonore est donc relativement bruyante en raison de la proximité de ces deux axes routiers. L'impact du projet vis à vis du bruit ambiant peut donc être considéré comme négligeable, compte tenu de la nature des sources possibles de bruit au niveau d'une déchèterie (moteur des véhicules, dépôt de certains déchets).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de nuisances sont essentiellement liées aux émissions de poussières liée à la circulation automobile. Cette nuisance reste très maîtrisée, car la vitesse sera limitée à 10km/h sur le site.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux issues du projet seront rejetées dans les réseaux séparatifs de la commune de Gonesse. Il n'y aura pas d'impacts sur les eaux souterraines ou superficielles.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La production de déchets est la suivante : - déchets issus du débourbeur/déshuileur = élimination selon la réglementation en vigueur avec BSD ; - déchets de bureau de 2-3 agents.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction d'une déchèterie sur ce site, projet d'intérêt public, permettra de requalifier une parcelle située à l'entrée de la ZAC , laissée à l'abandon depuis plusieurs années.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La parcelle envisagée pour l'implantation du projet se trouve à proximité de l'un des axes routiers qui desservira la future ZAC du Triangle de Gonesse.

Les incidences identifiées du déplacement et de l'extension de la déchèterie située sur la commune de Gonesse, ne sont pas susceptibles d'être cumulées avec le projet mentionné ci-dessus.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pendant les travaux :

- gestion des déchets de chantier ;
- construction prenant en compte l'environnement (utilisation de matériaux issus de l'économie circulaire, toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie pour un usage sanitaire)

Au cours de l'exploitation :

- gestion des eaux ;
- aménagement espaces verts ;
- équipement qui permet une meilleure gestion des déchets, axée sur le réutilisation, le réemploi, le recyclage et la valorisation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Voir annexe A : Note complémentaire relative à l'auto-évaluation

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe A : Note complémentaire relative à l'auto-évaluation

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

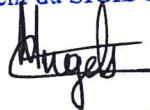


Fait à Sarcelles

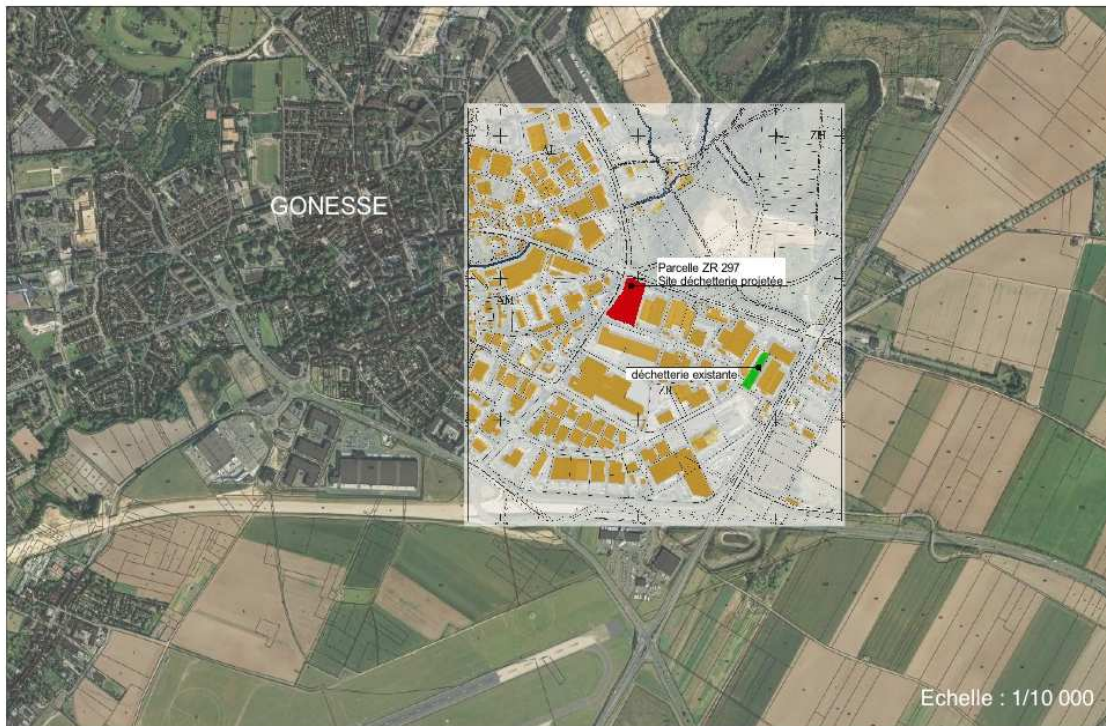
le, 11/04/2018

Signature

Le Président du SIGIDURS



Bernard ANGELS



Création d'une déchetterie à GONESSE

1, rue Berthelot - 95 500

Plan de situation

06/02/2018

Schéma d'implantation des photos horodatées

Photo 7

Photo 8

Photo 9

Photo 10

Photo 4

Photo 6

Photo 5

Photo 3



Photo 2

Photo 1

Vue depuis la rue Gay Lussac



Photo 1



Photo 2

Vue depuis la rue Berthelot



Photo 3



Photo 5



Photo 4



Photo 6

Vue depuis la rue Gay Lussac



Photo 7



Photo 9



Photo 8



Photo 10



LEGENDE

- | | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Emprise projet | Emprise bâtiment |
| Enrobé | Bordure T2 + Caniveau CS |
| Béton | Mur béton H=2.50m |
| Emplacement compacteur ou benne | Cloture |
| Espace vert | Marquage au sol |
| Noue projet | Plot béton déplaçable |
| Arbre | Barrière |
| Cheminement piéton (béton) | Pont bascule |
| | Portique de gabarit |

SIGIDURS

1, rue des Tissonvilliers 95 208 SARCELLES

CONSTRUCTION DE LA DECHETTERIE DE GONESSE

MAITRE D'OUVRAGE	SIGIDURS
ARCHITECTE DPLG	
BUREAU D'ETUDES T.C.E.	ACTOM 7, Allée des Echasses 33138 Lanton - Mr Sanchis Tel: 06 59 05 79 46 Mail: contact@actom.fr
EXPERTISE - SPECIALISTE	TERRAINS & COMMUNALITES 7 rue d'Enn - 93000 MONTAIGRIAN Tel: 06 13 06 04 42 Mail: accueil@terrainscommunalites.com
BUREAU DE CONTROLE	
COORDONATEUR S.P.S	

Date: Juin 2017	ECH: 1/200	DOSSIER APS PLAN VRD AMENAGEMENT
DCE	VRD	

PHASE	DATE	INDICE	MODIFICATIONS
APS	12/07/2017	E	

Zone d'impact projet

CADRE DUP



Echelle 1/5000
format A4
Photo aérienne Aout 2017

